

DEB 2023-2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20230329-2023-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 03/04/2023

République Française  
Département de Vaucluse

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC

Le 29 mars 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, CASADO ESCOBAR Sylvia, THOMAS SOUMILLE Coraline et LINHARES Tiffanie.

Etaient absents : SEVIN Rolland (pouvoir donné à HEREDIA Justine).

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie.

**Objet : Compte Administratif 2022 et affectation du résultat de l'exercice 2022**

### I. Présentation du Compte Administratif 2022

Sous la présidence de madame LAGUNA Elodie, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2022 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>		
Réalisation de l'exercice	28 306 €	10 044,67 €
Reports n-1	0 €	61 612,20 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
<b>Total section Investissement</b>	<b>28 306 €</b>	<b>71 656,87 €</b>
<b>Fonctionnement</b>		
Réalisation de l'exercice	84 438,48 €	102 326,59 €
Reports n-1	0 €	15 173,73 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
<b>Total section Fonctionnement</b>	<b>84 438,48 €</b>	<b>117 500,32 €</b>
<b>Total des sections</b>		
<b>Total cumulé</b>	<b>112 744,48 €</b>	<b>189 157,19 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré



L'adjointe entendue,  
Après que le Maire se soit retiré de l'Assemblée,

**Constata** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**Reconnait** la sincérité des restes à réaliser.

**Approuve** à l'unanimité le Compte Administratif 2022 du budget principal de la commune.

**Procède** à la signature des documents budgétaires.

## II. Affectation du résultat de l'exercice 2022

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

	Résultats de clôture 2021	Résultats de l'exercice 2022	Résultats de clôture 2022
Fonctionnement	15 173,73 €	17 888,26 €	43 350,87 €
Investissement	61 612,20 €	- 18 261,33 €	33 061,99 €
Total Cumulé	76 758,93 €	- 373,07 €	76 412,86 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

L'adjointe entendue,  
Après que le Maire se soit retiré de l'Assemblée,

**Approuve** à l'unanimité les montants de clôture 2022.

**Dit** que les montants de clôture de 2022 seront repris dans le budget primitif 2023 de la commune comme suit :

- 43 350,87 € en section de fonctionnement
- 33 061,99 € en section d'investissement

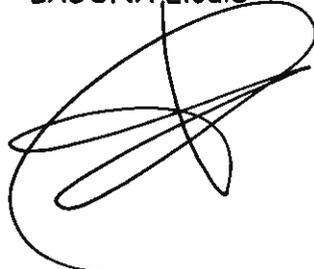
**Procède** à la signature des documents budgétaires.

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric,  
Le 3 avril 2023

La secrétaire de séance,  
LAGUNA Elodie



Le Maire,  
LINHARES José

